

CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Adresse Postale : Édouard Desjeux 182, rue Legendre, 75017 Paris

**Compte-rendu de la Réunion
tenue le samedi 3 décembre 2005
au Restaurant "Le Louis XVII"
40, boulevard Malesherbes, à Paris 8^{ème}**

Étaient présents :

M^{me} de La Chapelle
M. Duval
M. Desjeux
M. Mésognon
Mme Pierrard

Présidente
Vice-président
Secrétaire Général
Secrétaire Général Adjoint
Trésorière

Et

Mmes de Confevron, de Crozes, Demsar, Desmangeot, Julie, Simon, Védrine, Wiener,
MM. Gautier, Huwaert, de Jenlis.

Étaient excusés :

MM. Chomette, Spitzer.

Après le déjeuner habituel, la Présidente ouvre la séance :

I - La Vie du Cercle

1. Anniversaire

Mme de La Chapelle rappelle que le 4 décembre est l'anniversaire du décès du Président Hamann. Il y a tout juste un an il était emporté par la maladie. Le Cercle a une pieuse pensée pour son fondateur, pour son épouse et sa famille, et sait tout ce qu'il doit à cet homme éminent.

2. Actualités de l'automne

1. Les livres

➤ Saint Cloud : Une Vie de Château de F. Austin-Montenay. Ed. Vogeles (en vente sur Amazon 42,75 €)

2. Les manifestations autour de Marie Antoinette :

➤ Télévision :

- Émission du 6 novembre 2005
Très "orientée" : Projecteur braqué sur les libelles licencieux.
Commentaire démagogique: Marie Antoinette faisant du « shopping »

➤ *Presse Écrite* :

- Marie Antoinette « Superstar » (Connaissance des Arts)
- Article de Point de Vue
- Le Figaro : publicité Bréguet. (un amant secret ...)

➤ *Cinéma* :

- Film de Sofia Coppola etc. ...

➤ *Conférence* :

- Conférence à Versailles organisée par l'Association « Marie-Antoinette » de très bonne qualité.

3. Lecture de la lettre de la Présidente au Ministre de la Culture :

Monsieur le Ministre,

En tant que Présidente d'un Cercle d'Études- cercle qui ne privilégie ni solution historique ni prétendant politique - mais qui comporte un certain nombre de chercheurs habitués des Archives Nationales, je viens de leur part et de la mienne, vous

soumettre notre profonde inquiétude.

Nous savons que les Archives doivent- en principe - être déménagées à Pierrefitte, ville de la Seine Saint Denis très excentrée et comportant des quartiers dits « sensibles ».

Les émeutes de ces derniers jours, qui ont entraîné des incendies de bibliothèques et de médiathèques, montrent assez le risque que l'on court et que l'on fait courir à la mémoire de notre pays en exposant de précieux documents à une perte irréversible, en les plongeant dans un milieu de gens qui les ignorent et qui représentent pour eux une culture qu'ils rejettent. Je ne parle pas de l'excellente occasion pour des islamistes radicaux de détruire un patrimoine dont ils veulent défaire l'Occident des « croisés ».

J'insiste sur le danger pour des personnes isolées, surtout pour des femmes, d'emprunter les transports en commun jusqu'à Pierrefitte et surtout d'en revenir parfois tard le soir.

Veut-on renouveler les incendies de la Commune qui ont déjà fortement endommagé les archives parisiennes ? Faudra-t-il faire garder les bâtiments jour et nuit par des brigades de C.R.S. ?

J'espère qu'il n'est pas trop tard pour revenir sur une décision erronée et, à tout le moins, garder au CARAN les archives anciennes jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, lesquelles ne risquent pas d'augmenter en proportion géométrique.

Nous ne représentons pas que notre association, mais l'opinion des chercheurs que nous avons consultés aux Archives : j'espère que vous voudrez bien vous en assurer de votre côté et répondre à l'attente générale des lecteurs et habitués du CARAN.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de toute ma considération,

Laure de La Chapelle

4. Extrait du Rapport sur les Conférences de la Sorbonne :

Année 2003-2004, p397, livret annuaire 19.

« A la demande de la Commission du vieux Paris, le chargé de conférences (N.D.L.R. : Le Docteur Thilliaud) a mis à la disposition de la campagne de fouilles conduite par l'INRAP (juillet octobre 2004), une de ses auditrices (M^{lle} L. Hapiot) pour participer à l'exhumation et assurer une veille paléo-pathologique du matériel ostéologique exhumé de l'enceinte du cimetière de l'église Sainte-Marguerite (Paris) dont l'étude plus complète est programmée pour la prochaine année universitaire. Dans le cadre de ce chantier, il se trouve commis en tant qu'expert pour l'ouverture assermentée d'une urne funéraire attribuée par la tradition à Louis XVII, au titre de l'expertise qui lui avait été confiée en 1979 par le ministère de la Culture lors de l'exhumation d'ossements soupçonnés d'appartenir au Is cadet du roi Louis XVI. Cette étude en son temps, avait démontré que tel n'était pas le cas.

II - Le Trésor des Bourbons

par Jean Pierre Gautier

En fouinant une fois de plus dans les recoins de ma bibliothèque de Normandie, mon attention fut attirée par un numéro de *Miroir de l'Histoire* de décembre 1950. En ce temps là, cette revue n'avait pas encore atteint sa vitesse de croisière, surtout en matière de présentation, mais déjà les rédacteurs étaient de grande qualité.

Il est vrai qu'en ces temps de quatrième république déjà sur ses fins, quand Pléven succédait à Queuille et Queuille à Pléven la liberté de penser et d'écrire était encore existante. Comme le constatait une chanson de cette époque, « c'est loin tout ça » !

In illo tempore, M Alain Decaux avait déjà publié un ouvrage remarquable sur Louis XVII (*Louis XVII retrouvé* Paris 1947. L'Élan Éditeur), mais dans l'ambiance de ce genre d'étude ne s'était pas arrêté là et avait donné à *Miroir de l'Histoire* un article original sur une bien étrange histoire : *Le Trésor des Bourbons*.

Je tiens à préciser tout de suite que si elle s'inscrit d'une certaine façon dans la saga Naundorfiste, elle concerne aussi dans son extension l'histoire des mentalités et en particulier la fidélité au Roi ce qui ressort de la Morale. De plus les qualités d'historien de M Decaux ne sont plus à démontrer et en l'état nous ne sommes pas en présence d'une forgerie funambulesque mais comme il l'indique lui-même :

« *Ce que je vais vous raconter paraîtra ressortir davantage au roman d'aventures qu'à l'Histoire. Rien n'est cependant plus exact et historiquement démontré par des documents irréfutables; ceux-ci reposent notamment dans les archives privées de la famille de Bourbon-Naundorff, où j'ai pu les consulter.* »

Comme le temps qui nous est imparti est bref je pense que cette histoire peut se présenter comme une pièce de théâtre dont je vais tenter de vous exposer les divers tableaux :

Premier tableau:

Nous allons en Suisse dans le Canton de Fribourg. Plus précisément à Semsales, la plus haute paroisse du Canton. C'est là que vit avec sa famille un Émigré Français de 76 ans: Jean-Baptiste Brémond dont la carrière a touché de près l'Histoire de France. En effet, natif de Brignoles en Provence, où résidaient jadis les Comtes de Provence, il monte à Paris pour défendre les droits de sa province natale. L'ascension rapide du personnage qui, nous dit Alain Decaux, sut séduire le Roi Louis XVI paraît assez extraordinaire. Il devient en effet secrétaire intime du Roi et comme nous le verrons lui gardera son affection et sa fidélité constante et durable. Le terme de secrétaire intime nous paraît assez vague, et les limites assez vastes de cette fonction peuvent donner libre cours à l'imagination. Il devient Chevalier de Saint Louis. Mais hélas nous entrons alors dans les années de la trop fameuse catastrophe, entendons par là la révolution dite française de 1789 et en 1792. Brémond en qualité de secrétaire général est avec son ami le Marquis de Montciel au Ministère de l'Intérieur dont ledit Montciel est; alors le ministre.

On ne peut pas dire qu'il y ait laissé des souvenirs impérissables et l'on peut penser qu'il n'y fit rien de mal, ses œuvres à ce poste n'ayant pas suscité d'hagiographies comme on en écrivit pour Roland et consorts. Sur ce point M Decaux est assez imprécis disant seulement :

« *qu'il va jouer dans les tractations secrètes avec les Jacobins un rôle considérable encore qu'assez mal connu* ».

Arrive l'abominable journée du 10 août et le commencement de la fin pour le Roi Martyr et sa Famille. Comme les meilleurs en France, M Brémond et le Marquis de Montciel émigrent et gagnent la Suisse.

Deuxième tableau : (retour en arrière)

Le ministère de l'Intérieur à Paris : Entre en scène un personnage curieux «*un vieillard provençal à en juger par son*

accent» qui demande à voir le Ministre. M de Montciel n'étant pas disponible, on le conduit à Brémont.

Qui est donc ce vieillard obstiné ? Il se présente comme un naturaliste ayant exploré une contrée de l'Amérique du sud et y ayant découvert un immense gisement de platine Pour preuve il exhibe à Brémont un bijou magnifique dans ce métal précieux. Mais en plus ce scientifique aime son pays : La France. On voit bien là que nous sommes dans une histoire du temps passé !

« Pensant que sa découverte pouvait être de quelque utilité pour la France au moment où la gouvernement se débattait dans une crise financière qui paraissait sans remède, (rien de nouveau sous le soleil !), il venait prier le Ministre de l'Intérieur d'en avertir le Roi. » C'est chose faite aussitôt et Brémont prévient M de Montciel qui s'empresse d'aller trouver le Roi. Mais sa réaction est une fois de plus décevante même si elle révèle l'existence d'un trésor des Bourbons.

« Depuis longtemps il existait un secret de famille entre les trois couronnes d'Espagne, de France, et de Naples, relatif à un gigantesque gisement de platine situé en Amérique du Sud. En 1750, on délibéra sur le point de savoir si ce gisement serait converti en monnaie pour payer les dettes des trois royaumes, mais les revenus étaient à l'époque suffisants, et d'autre part il était certain qu'une émission aussi considérable de métal affecterait assez gravement le cours des monnaies. aussi le trésor fut il recouvert de façon que les traces en disparaissent et que le souvenir s'en perdit »

En l'état, le Roi estimait que la mise en circulation du trésor en ces temps de troubles ne servirait qu'à enflammer davantage les passions. Conclusion du Roi :

« On l'emploiera mais seulement dans des temps plus calmes ».

Une occasion manquée de plus par le malheureux Roi Louis XVI, venant s'ajouter à tant d'autres !

De toute façon, il n'était déjà plus temps et un redressement financier n'aurait probablement pas enrayé la marche à l'abîme. Dans le premier chapitre des « Trois Mousquetaires », l'excellent Dumas fait dire à Monsieur d'Artagnan père :

« Quiconque tremble une seconde laisse peut être échapper l'appât que, pendant cette seconde justement, la fortune lui tendait ».

Le Roi Louis XVI ne tremblait pas mais hélas il à collectionné les occasions manquées. En matière de comportement, l'Empereur Napoléon à fait souvent exactement l'inverse, ce qui d'une façon générale lui à mieux réussi. Il à dit lui-même en 1801 : « A la guerre comme en politique, le moment perdu ne revient plus ».

Troisième tableau : (Nous retournons en Suisse)

Nous sommes en 1836, à l'aube de la Monarchie de Juillet, année qui sera aussi celle du décès du dernier Roi de France S.M. Charles X le 6 novembre. Le marquis de Montciel étant décédé en 1821, Brémont reste le seul dépositaire du secret et c'est alors qu'il apprend qu'un dénommé Naundorff à Paris « se prétend Louis XVII, qu'il fait beaucoup de bruit, qu'il a en outre été formellement reconnu par les personnes les plus compétentes : Madame de Rambaud, la Gouvernante du Dauphin, M de Joly, ancien ministre de Louis XVI, la Duchesse de Montmorency, la Marquise de Forbin-Jeanson ... ».

Brémont écrit alors à Paris et on lui répond :

« de telle manière qu'il ne tarde pas à être convaincu qu'il a enfin découvert le fils de son Roi »

Naundorff vient le voir en Suisse et Brémont lui révèle « ce secret qui lui pèse tant ».

Toutefois il ne lui donne aucune précision quant à son emplacement exact et Naundorff décédera en 1843 sans avoir fait la moindre recherche. Il sera inhumé à Delft sous le nom de Louis XVII.

Quatrième tableau : Le cabinet de l'avocat Gruau de la Barre en 1866 :

Naundorff avait désigné cet avocat comme son exécuteur testamentaire et lui avait confié ses archives. Or, en les dépouillant il découvre une lettre de Brémont mentionnant très explicitement le trésor des Bourbons. Dans la mesure où la famille de Naundorff vivait « après la mort du chef de famille dans un dénuement qui frise la pauvreté » la recherche paraissait d'autant plus utile voire indispensable aussi Gruau de la Barre écrivit-il au fils de Brémont, entre temps décédé lui aussi, pour qu'il entreprenne une recherche dans les papiers de son père afin de bien localiser le fameux trésor.

« Antoine Brémont cherche et trouve en effet un pli scellé qui porte mention : Secret du Roi Martyr ».

Transaction :

« fort honnêtement, il l'envoie à Gruau, contre la promesse de cinquante mille francs lors de la découverte du trésor, et un versement immédiat de 10.000 francs ».

M Decaux écrit : *fort honnêtement*. Il n'est pas interdit de penser que le désintéressement du fils Brémont n'était pas tout à fait à la même hauteur que celui de son père !

Localisation :

Elle est heureusement fort précise « et en Colombie comporte la localité, l'étendue, les limites de l'endroit et les caractéristiques qui font qu'un géologue ne pourrait manquer de la reconnaître par la composition du terrain et les traces toutes spéciales et ineffaçables que la création y a imprimées »

Cinquième et dernier tableau : Démarches : En France et en Colombie-1869-1876:

Nous allons assister à un certain nombre de démarches qui sont les suivantes :

- 1869: Gruau se met en rapport avec la Gouvernante Colombienne qui n'hésite pas à en discuter en séance ce qui prouve que les renseignements fournis par Gruau de la Barre étaient fondés et avaient une portée des plus considérables. Donc les députés en discutent et renvoient un projet de Traité au pouvoir exécutif. « M. Pradilla ministre de l'Intérieur et le Général Guttierrez, Président des Etats-Unis de Colombie écrivent à leur Consul en Hollande. ». Ledit consul est paraît-il fort favorable aux Bourbons, plus encore à lui-même puisqu'il exige un vingtième du trésor.

- 1871- Le ministre Pradilla vient tout exprès à Bréda pour s'entretenir avec Gruau de la Barre et lui promet la prompte ratification du traité.

- 1872: Rien de nouveau.

- « Le consul lui-même offre aux Bourbons le concours de deux Hollandais : M Floris-Adrien Van Hall, ancien ministre des Affaires Étrangères et M le Chevalier de Leysins. ».

- 21 novembre 1872 : «Étant donné que ces Messieurs présentaient les meilleures garanties, un contrat fut signé avec eux ». Mais le Ministre Pradilla ne l'entendait pas ainsi et avec l'aval officieux de son gouvernement pour entreprendre les recherches à condition que ce soit lui Pradilla qui fournirait les fonds, il vint à Bréda pour signer un nouveau contrat.

Parties au nouveau contrat :

Les deux Hollandais -
Le Ministre Colombien.
LesBourbons.

- 1876 : « Rien n'a été fait et Pradilla sommé de s'exécuter avoue qu'il ne possède pas les fonds nécessaires ».

Épilogue:

Quelques années plus tard Gruau de la Barre mourrait Les Bourbons Naundorff se dispersaient en France et en Hollande.
Conclusion de M Alain Decaux:

« On en pensait plus au trésor. Pourtant il est hors de doute que les négociations que j'ai relatées prouvent l'intérêt et la précision au moins relative des renseignements fournis par le document Bremond Pourquoi à notre époque où tant de recherches inconsistantes ou hypothétiques sont menées, les spéculateurs ne se sont-ils pas occupé de ce trésor ? Pourquoi, sans doute le plus simplement du monde, parce que les spéculateurs ignorent l'existence dudit trésor ».

Depuis 1950 il ne semble pas que la situation ait évolué ; mais en tout état de cause il ne semble pas que les négociations avec les autorités Colombiennes soient plus faciles qu'au XIX^{ème} siècle. Les interminables tractations pour obtenir la libération de Madame Betancourt nous en donnent un exemple pertinent.

Additifs

- ❖ Sur la Suisse, terre d'accueil:

Nous nous référons au grand livre de M Ghislain de Diesbach : *Histoire de L'Émigration*. Perrin. 1975. Page 384 qui a relaté les péripéties des Émigrés dans divers Pays don Suisse.

Que ce fut par snobisme ou par charité nous retiendrons que d'une façon générale les Français y furent bien reçus. L'anecdote du Duc d'Ayen nous semble amusante à relater. En effet ce grand seigneur, notoirement athée, avait coutume de dire à ses amis : « C'est le Saint -Esprit qui me fait vivre ». Ceux qui étaient au courant de sa foi toute relative étaient étonnés de cette profession de foi tardive. Il s'agissait en fait de sa croix diamants de l'ordre du Saint-Esprit dont il était membre qu'il avait eu la précaution d'emmener avec lui et dont il vendait petit à petit les divers éléments pour survivre.

Dans l'ouvrage sous la direction de Jean Tulard : *La Contre-révolution : Origine - Histoire - Postérité* Perrin. 1990-Page 148 :

dans le chapitre : Les forces vives , encore sous la plume de Ghislain de Diesbach, une précision en ce qui concerne le Brémond qui nous occupe :

« ... un Brémond qui exploite à Fribourg les mines et verreries de Semsales. Cette précision n'apparaît pas dans l'article de M Decaux ».

- ❖ Sur Terrier de Monciel :

« Antoine. René. Marquis de. 1757-1831 »

Issu d'une famille de Franche-Comté dont la terre fut érigée en Marquisat en 1740. Terrier de Monciel après une carrière militaire, fut président du département du Jura, Ministre plénipotentiaire auprès de l'Électeur de Mayence et fut appelé à succéder à Roland comme Ministre de l'Intérieur. en juin 1792..Bon ministre, il chercha à prévenir la journée du 20 juin et dénonça : « Les misérables qui avaient voulu faire porter à la France un deuil éternel ». Il remit sa démission le 21 juillet, et après le 10 août dût se cacher et fuir à l'étranger. Il rentra en 1806, et tint un petit rôle dans les négociations qui précédèrent la première Restauration. ».

Dictionnaire de la révolution sous la direction de Jean-François Fayard avec le concours d'Alfred Fierro et de Jean Tulard. Collection Bouquins Robert Laffont. 1987-Page 1114.

Jean de Viguier dans son Louis XVI -Le Roi bienfaisant. Éditions du Rocher. 2003-Page 356. Dans l'inquiétante perspective d'une prochaine insurrection un peu avant la 10 août :

« Du côté des Feuillants, c'est l'inquiétude et l'affolement. On recommence à faire des plans pour l'évasion du Roi. Tour à tour La Fayette, Les frères Lameth et les ministres d'Abancourt et Monciel imaginent cent façons de le faire sortir de Paris ».

Cette généreuse intention qui n'aboutit pas est à mettre au crédit de M de Monciel.

- ❖ Journée du 20 juin 1792:

« Son motif avoué est de commémorer le troisième anniversaire du Serment du Jeu de Paume en plantant un arbre de la liberté sur la terrasse des Feuillants. La véritable motivation est de

« contraindre le Roi à lever son veto et rappeler les ministres jacobins. Les sans-culottes du faubourg Saint Antoine conduits par le brasseur Santerre et ceux du Faubourg Saint Marcel par l'ancien agent de change Alexandre défilent devant l'Assemblée et envahissent les Tuileries. Le défilé dure de 2 heures de l'après-midi à 10 heures du soir. Louis XVI est contraint de coiffer un bonnet rouge, de boire une bouteille de vin à la santé du peuple, mais il refuse de céder à ses exigences ».

La révolution française - Chronologie commentée par Jacques Godechot -Perrin. 1988-Page 105.

III - Enquête sur le trésor de Louis XVI

par Didier Duval

Le 26 Janvier 1791, lors de la prestation de serment des ecclésiastiques, Louis XVI prend conscience qu'il ne dirige plus le pays, mais qu'il se trouve prisonnier de la populace Parisienne. Il décide donc de s'enfuir avec sa famille afin de se rendre dans une ville de province, car la Révolution est avant tout un fait Parisien. Le Roi sait qu'il est encore très populaire en province où les mesures prises contre le clergé sont très mal ressenties. Louis XVI envisage donc son départ, mais celui-ci nécessite des préparatifs et de plus il faut de l'argent pour payer l'armée de mercenaires qu'il va engager. Il ne veut rien devoir aux émigrés qui pour la plupart l'ont abandonné.. Il est hors de question de s'exiler à l'étranger, ce serait renoncer à ses droits. Il pense à Lyon, puis à la Normandie, et enfin se décide pour la vieille forteresse de Montmédy située dans la Meuse. Cette forteresse présentait l'avantage de n'être pas loin de la frontière où des troupes étaient en train de se rassembler, et surcroît on pouvait y installer une forte garnison.

En Avril 1791, Louis XVI fait parvenir discrètement 993.000 Livres à la citadelle de Montmédy, puis quelques semaines plus tard 840.000 Livres empruntées à Fersen suivent le même chemin. Ainsi avant Juin 1791, un montant de 1. 833.000 Livres se trouve entreposé dans l'attente de l'arrivée du Roi, de la Reine, des enfants et de sa sœur.

Dans ses bagages, le roi devait emmener 13.200 Livres en or et 56.000 livres en assignats ainsi que des pierres précieuses. Mais par prudence, ce trésor fut confié à Leonard le coiffeur de la Reine, qui était parti quelques jours auparavant. Leonard avait reçu au total 2. 000 .000 de valeurs en bijoux et autres objets précieux.

Le 20 juin, juste après le versement de la liste civile (somme allouée au Roi et destinée à l'usage privé de la famille royale), c'est le départ dans la nuit du Château des Tuileries dans une berline trop imposante qui ne pouvait qu'être remarquée partout où elle passait. Tout le monde connaît l'histoire de la fuite jusqu'à Varennes sur Argonne, et du retour à Paris de la famille royale. Mais qu'était devenu le trésor expédié à Montmédy ?

Montmédy est une place militaire dans les fortifications ont été constamment améliorées au fur et à mesure des progrès effectué dans la stratégie militaire de l'époque. La ville est composée d'une ville basse et d'une ville haute où se situe la

forteresse. Une tradition veut que le trésor convoyé par Léonard ait été laissé à Stenay, puis redéposé à Montmédy. Mais cette tradition semble totalement infondée.

La citadelle de Montmédy est bâtie sur un ensemble de souterrains qui conduisaient à l'Abbaye d'Orval située en Belgique. Rappelons que la Belgique n'existait pas à l'époque, puisque c'était une domination Autrichienne. De l'Abbaye d'Orval on pouvait toujours se rendre par des souterrains dans l'Abbaye de Thonnelle. En fait les deux Abbayes communiquaient ensemble, ce qui était courant à l'époque de la construction de ces édifices.

Le Marquis de Bouillé responsable de l'échec de Varennes, rentra avec ses troupes à Montmédy et passa la frontière pour se rendre à Orval où il séjourna quelques jours.

A partir de ce moment, on ne peut émettre que des hypothèses. On peut envisager que le Marquis de Bouillé ait enlevé le trésor royal, mais dans ses mémoires, il n'en dit pas un mot. Alors si tel n'est pas le cas, il y a deux possibilités : Le trésor est resté à Montmédy dans une cache secrète où bien il a été évacué sur Orval.

Selon les partisans d'un trésor caché à Orval, ceux-ci indiquent que les moines d'Orval possédaient un refuge en plein centre de Montmédy qui était relié à l'Abbaye par un souterrain. Cela semble douteux car ce souterrain ferait double emploi avec celui de la forteresse qui reliait celle-ci à l'Abbaye. Mais en l'an II l'abbaye d'Orval tomba entre les mains des armées de la révolution. Toujours selon des rumeurs anciennes, les moines auraient caché le trésor dans le bois de Laherie où se dressait autrefois un menhir de couleur blanche. Paul Féval qui avant d'être romancier était un historien, prétend dans son livre "*Les errants de la nuit*" que le trésor avait été précipité dans l'étang de l'abbaye d'Orval.

Depuis deux siècles le trésor a été plusieurs fois recherché. Nous en dirons un mot tout à l'heure. Alors actuellement que possédons-nous comme éléments pour faire des investigations ?

1^{ère} piste

Les moines n'auraient pas pu emmener les caisses à Orval et auraient caché celles-ci quelque part dans les galeries du souterrain menant à l'abbaye. On pense aussi que les caisses auraient été précipitées où descendu dans le grand puits de la galerie principale qui mesure 82 mètres de profondeur. Ce puits était destiné à alimenter la citadelle en eau potable et donnait directement dans la nappe phréatique.

Il faut également mentionner que cette cachette avait un gros défaut : comment faire pour récupérer les caisses à 82 mètres de profondeur dans une eau noire ?

2^{ème} piste

Le trésor évacué par les moines aurait été séparé en deux parties. L'une vers un des refuges des moines à Marville (Meuse) et l'autre partie au château de Thonnelle qui se trouve à Montmédy.

Effectivement, à Marville il court une légende qui laisse supposer que le refuge des moines cisterciens était *rue des Prêtres* à la maison Mathieu ou dans l'Hôtel du chevalier Michel.

Cette hypothèse ne nous satisfait pas car en cas d'arrivée des troupes françaises, celles-ci se seraient rendues inévitablement au refuge et au château. La cache n'était pas bonne.

3^{ème} piste

Autre hypothèse, le trésor aurait été caché dans le château de Franqué, situé à Lamorteau au Luxembourg à 10 kilomètres de Montmédy.

Effectivement dans ce château il était prévu de recevoir des parents amis et alliés de la famille royale. On imagine mal les moines aller déposer le trésor royal dans un château au Luxembourg, terre étrangère, où doivent arriver des émigrés qui ne représentent pas les intérêts royaux.

4^{ème} piste

A Dampicourt au Luxembourg, près de Montmédy, le château de Montquintin avait été prévu pour accueillir le roi car la citadelle militaire ne pouvait pas accueillir le roi, sa famille, ses officiers et leurs familles. Mais ce château fut incendié par les troupes françaises en 1794. Et dans les ruines de celui-ci on peut y voir une pierre blanche couverte de graffitis de l'époque.

Après le retour des Bourbons sur leur trône, ce château fut acheté par le Roi Guillaume de Hollande soutien de Naundorf ...

5^{ème} piste

Il existe une tradition qui dit que le château de Thonnelle en territoire français à 6 kilomètres de Montmédy devait être un relais pour la famille royale si elle n'avait pas souhaité s'installer dans la forteresse. Le château a été rasé depuis la Révolution.

Là encore nous ne suivrons pas cette piste qui nous semble fumeuse. En effet pourquoi le souverain s'éloignerait-il de son armée dans une crise telle que la révolution ?

6^{ème} piste

En Juin 1791, dans les mois qui suivirent le fiasco de Varennes, le père abbé reçut plusieurs fois la visite du Marquis de Bouillé, on dit même que le comte de Provence, futur Louis XVIII s'y serait rendu également. En 1793, les troupes françaises occupent Orval et rasant l'abbaye. Actuellement, il ne reste que des ruines. Une rumeur dit qu'un moine aurait voulu faire des révélations au commissaire de la convention en mission à Orval, mais que ce moine aurait disparu. Des braconniers racontèrent dans leur village qu'en Juin 1791, ils avaient vu des moines enfouir la nuit des coffres dans la forêt près de Gerouville.

7^{ème} piste

Le Baron de Mannonville a raconté que les moines étaient encore dans l'abbaye d'Orval, lorsque les dragons Autrichiens investirent celle-ci et la mirent au pillage. Pendant ce saccage, les moines étaient tous restés enfermés dans l'église de l'abbaye. Les autrichiens cherchaient quelque chose, ne trouvant pas ils obligèrent le père abbé à lui remettre de mystérieux fûts. Les fûts furent transportés jusqu'au cave du château de Latour où ils devraient toujours se trouver mais hélas le château est en complète ruine.....

On ne voit pas pourquoi des dragons autrichiens voleraient des fûts contenant une fortune pour les cacher à côté dans un château qui sera rasé par fait de guerre.

8^{ème} piste

Reprenons les faits : les moines d'Orval reçoivent le dépôt de 3.833.000 Livres comprenant de l'or, des assignats, de la vaisselle, des costumes d'apparat qui venaient de la cour, des bijoux. Ce dépôt a été livré par plusieurs berlines. Donc la question qui se pose : les moines ont-ils emmené le trésor avec eux en quittant Orval ? Dans ce cas le trésor aurait suivi ceux-ci dans leur fuite, jusqu'au prieuré de Ste Cécile qui leur servit de refuge. Ce prieuré se trouve au Luxembourg. Selon une tradition, les moines finirent par enterrer le trésor sur les rives de la Samoy. En effet en 1796, les troupes françaises investirent leur refuge.

Est-ce possible de s'enfuir avec un tel chargement ? Ils ne pouvaient pas passer inaperçu et d'autre part ce chargement ne pouvait que retarder leur fuite ... Et puis enterrer des assignats et des objets de valeur le long d'une rivière susceptible d'avoir des crues et des effondrements des berges, semble pour le moins risqué.

gème piste

Des braconniers auraient vu les moines enterrer la nuit des coffres dans le bois.

C'est là qu'intervient Naundorf. Celui-ci avait été au courant du trésor de Louis XVI, même si on ignore qui l'a renseigné à ce sujet. Toutefois, il se mettra à la recherche de ce fabuleux trésor. En 1829, le comte Geloës, chambellan et confident du roi de Hollande, rachètera l'intégralité des ruines de l'abbaye d'Orval, puis fit exécuter des fouilles sans obtenir un quelconque succès. Ainsi certains hauts personnages de la Cour de Hollande savaient qu'un gros dépôt d'argent et de bijoux avait été remis aux moines d'Orval.

Après avoir étudié ces différentes pistes, la logique semble nous indiquer que les moines ont certainement morcelé le trésor en plusieurs endroits, car pendant plusieurs années ces pauvres moines ont reculé devant les armées de la République, du Directoire, du Consulat, et de l'Empire. Comment transporter un tel magot sans se faire repérer par les habitants de la région ? La solution qui s'offrait aux moines qui étaient des bâtisseurs, c'était de cacher ce dépôt fait par le Roi dans un endroit déjà préparé à l'avance.

Les souterrains : une cachette bien trop évidente !

Par contre, le puits du souterrain d'une hauteur de 82 mètres avait été creusé par les moines. Pour creuser un tel puits, il avait fallu procéder par étape, ce qui est l'évidence même. Dans les anciennes constructions de puisard, on s'aperçoit que dans leurs parois, il était creusé des niches permettant de fixer les échafaudages nécessaires à la continuation des travaux. Ces niches par la suite étaient plus ou moins rebouchées sachant qu'elles pouvaient servir à nouveau en cas de travaux ultérieurs dans le puits. Ainsi, les moines auraient pu cacher le trésor dans une ou des niches le long de la paroi du puits, et recouvrir la niche avec de la paille et de la glaise afin de donner une apparence normale.

Le Comte de Provence qui avait su que son frère avait envoyé des fonds afin de lever une armée, a été vu plusieurs fois à Montmédy certainement à la recherche du trésor de Louis XVI.

Sources : Emmanuel Montirat *Trésor de l'Histoire* 1995

IV - Le "Télémaque" contenait-il le trésor de Louis XVI ?

par Didier Duval

Tout commence le 1^{er} janvier 1790, un navire au nom étrange « Le Quintanadoine » avait chargé au quai de l'Île Lacroix à Rouen, avec une rapidité étrange. On avait chargé du bois de charpente et des tonneaux cerclés par un tonnelier la veille. On avait également embarqué des coffres d'une mystérieuse Berline. Le connaissance maritime mentionnait :

Bois de construction, fûts d'huile, tonneaux de clous, destinés à Brest.

Le voilier avait changé de nom, car quelques jours auparavant il s'appelait encore le « Télémaque ». A l'avant la figure de proue représentait un guerrier brandissant un glaive de la main droite, et de la main gauche se protégeant avec un bouclier. Dans la ville de Rouen, d'étranges rumeurs couraient. On disait qu'il transportait l'or des émigrés qui avait commencé à quitter la France. On ajoutait même qu'il s'agissait de la fortune de Louis XVI. A telle enseigne que la rumeur devint si importante que les autorités envoyèrent des cavaliers pour intercepter le navire. A bride abattue, ils passèrent Jumièges trop tard, puis Caudebec encore trop tard, le navire filait sur l'eau plus vite qu'eux. Le capitaine Adrien Quemin connaissait bien le fleuve et ses dangers, il devait aller vite car on lui avait promis une prime de 500 livres si sa cargaison arrivait à bon port. De plus toujours selon la rumeur, il ignorait si sa destination serait le port de Brest car il avait une enveloppe scellée qu'il ne devait ouvrir qu'au large du Cap de La Héve. Le 3 Janvier, le bateau est bientôt arrivé dans l'estuaire de la Seine. Il va faire nuit, alors le capitaine Quemin mouille son ancre à 120 mètres des quais de Quillebeuf. A ce moment du récit, il faut remarquer que le bateau a mis 2 jours pour arriver à Quillebeuf, soit une distance de 60 kilomètres par la route. Par la route la distance est moindre. Ce qui signifie d'une part que les cavaliers auraient pu le rattraper, et d'autre part que le bateau devait être extrêmement chargé.

Donc c'est la nuit, tout le monde dort sur le navire, soudain l'homme de veille entend un grondement. Nous sommes en Janvier, ce ne peut pas être un orage. Le Capitaine Quemin est réveillé, il a compris : c'est le mascaret. (Le flux de la marée rencontre le courant du fleuve), qui provoque une muraille d'eau. Il est trop tard pour lever l'ancre alors le *Télémaque* affronte le mascaret. Une vague énorme heurte le navire, puis la vague se retire. Une fois le mascaret disparu, le *Télémaque* est transformé en épave qui s'enfoncé régulièrement dans la Seine. L'équipage par miracle a pu mettre un canot à la mer et se sauver. Telle est l'histoire qui était racontée !

Quelle preuve avons-nous de cela ?

Que le bateau *Quintanadoine* anciennement appelé *Télémaque* avait chargé et était parti de Rouen, est exact. Qu'en raison du mascaret, il a coulé devant Quillebeuf, est également exact. Que le nom du Capitaine était bien Adrien Quemin. Quant au reste aucun texte de l'époque, ni aucun auteur du temps, ne mentionne un éventuel trésor.

C'est en 1842 qu'un Anglais nommé Taylor, ingénieur au Havre, publie une brochure expliquant que le *Télémaque* contenait dans ses cales un trésor immense. Il donnait comme preuve qu'un curé dont il ne cite pas le nom aurait assuré à une personne du Havre qu'à bord se trouvait 2.500.000 Livres appartenant à Louis XVI, plus la fortune de cinq abbés et trente émigrés. Ce récit aurait été confirmé par un Français noble à un banquier du Havre. Un ancien employé du Ministère de la marine confirmait également le récit. Le confesseur de Louis XVI, mort à Paris en 1830, à plus de quatre vingt ans, avait affirmé lui aussi que le *Télémaque* contenait d'immenses richesses. Un vieux moine de Fécamp avait dit à une personne du Havre que le bateau contenait l'argenterie de l'abbaye de Jumièges et de l'abbaye de St Georges de Boscherville. Cinq prélats installés en Angleterre s'étaient plaints d'avoir perdu leur fortune qui se trouvait maintenant à la pointe de Quillebeuf sur Seine enfouie dans la vase. Toujours selon Taylor trois cents matelots seraient venus pendant trois mois pour renflouer en vain le navire.

Pas un nom n'était cité, ni aucun document pouvant prouver la véracité de cette affaire.

Bien avant le récit de Taylor, en 1816, une gabarre arriva de Cherbourg pour remorquer l'épave. Les efforts furent vains et l'affaire en resta là. Cependant les gens jasaient et amplifiaient les rumeurs de trésor royal.

Le 1^{er} avril 1837, un certain Magny avait obtenu le droit de récupération moyennant 1/5 pour la caisse des invalides de la Marine et 4/5 pour lui. Magny s'associe avec David un fabricant de chaînes du Havre. A l'aide de chaînes, les deux associés pensaient pouvoir tirer le navire de la vase dans laquelle il était aspiré. Mais les chaînes cassèrent trois fois sous le poids de l'épave. Pendant trois ans, les deux associés s'obstinèrent sans succès. En 1840 Magny jette l'éponge. David continue seul encore un an, puis comme Magny, il abandonne.

C'est donc en 1842, que Taylor reprend le flambeau et essaye à son tour de renflouer l'épave. Avec sa brochure, il sollicite des actionnaires, et réussit à obtenir 85 000 Francs de certains gogos. Taylor construit un pont en bois, munis de vérins afin de

soulever le navire. Mais l'ingénieur n'a pas tenu compte des effets de la marée et du courant du fleuve. Le renflouage échoue ; alors Taylor pour rassurer ses actionnaires, envoie des sondes. La deuxième sonde revient avec une empreinte de frottement de cuivre où d'or. Comme chacun peut le remarquer, dans de telles affaires, il y a toujours des spécialistes, nous dirions maintenant des experts qui pontifièrent en disant que l'on n'employait pas de cuivre en 1789 dans les constructions de navire donc c'était de l'or. Les gogos s'excitèrent et Taylor fit des déclarations à la presse disant que ce n'était qu'une question de jour, l'épave allait être remontée avec une fortune à la clé. Des pères de famille étaient sûrs d'avoir fait le meilleur placement de l'époque.

Le 19 Décembre 1842, Taylor est en fuite avec 28 000 Francs de dettes. Les actionnaires n'osent plus se monter, c'est un énorme éclat de rire qui déferle sur la France. Daumier fait des dessins satyriques. La presse appelle le bateau « *Quitta la douane* », et les actionnaires sont décrits comme « *qui fait nez long devant le Télémaque* » (allusion à Fénelon auteur du Télémaque).

Coup de théâtre, février 1843, revoilà Taylor qui revient !! Alors on allait voir ce qu'on allait voir !! Il était certain de son succès, car il avait changé de tactique pourquoi remonter le navire alors qu'il s'agissait de remonter les caisses. Il a fait venir des appareils plongeurs, ancêtres des scaphandriers à casque et vêtements mis au point par Siebe. Les instructions sont claires remonter la cargaison. On ramena du bois de constructions, des débris de tonneaux, du suif et de l'huile de poisson. Taylor, toujours pas vaincu, s'écria : « *Le trésor est caché sous cette cargaison de façade* ».

Mais les plongeurs qui travaillaient dans une eau noirâtre étaient bien incapables de descendre au fond de l'épave. Les actionnaires commençaient à nouveau à s'énervier. Pour la deuxième fois Taylor disparut.

Puis c'est le calme plat pendant 60 ans ; enfin deux Français prospectent l'or dans les gisements du Klondyke au Canada. Ils n'en trouvent pas. Mais le soir ils envisagent ensemble les solutions pour devenir riche.

Les deux hommes se nomment Boulet et Liogier. Pourquoi aller au diable chercher de l'or puisqu'il y en a en France dit Boulet. Je sais que dans le *Télémaque* coulé en baie de Seine, il y a un trésor. Or Boulet se dit descendant d'un valet de Louis XVI, lequel valet avait transporté dans une berline, l'or du Roi depuis Paris à l'Ile Lacroix. De plus affirme Boulet, son ancêtre était à bord du bateau.

Boulet et Liogier décident de s'associer dans l'opération. Mais, il faut des capitaux, ils continuent à chercher de l'or aux États-Unis, malheureusement Boulet en 1907 se tue en voiture. Liogier rentre seul en France et attend 1935 pour s'intéresser au *Télémaque*. Il fait appel à la Société Italienne la SORIMA spécialisée dans le renflouement des épaves. Avec un navire approprié le "*Artiglio*", cette société avait déjà récupéré l'or du navire "*Egypt*" coulé dans l'Atlantique. Mais les ingénieurs de la SORIMA refusent, trouvant l'affaire trop aléatoire.

Le 10 Mai 1938, la Société Française d'Entreprises Maritimes, S.F.E.M., dirigée par Monsieur Crestois entrepreneur à Paris, obtient de l'administration des Domaines le droit de renflouer l'épave navire. Les travaux commencent en février 1939, il faut six mois pour repérer l'épave. La première découverte des ingénieurs est importante : la vase a totalement recouvert l'ancien quai du port de Quillebeuf Il faut sonder pour retrouver l'emplacement du navire. Enfin après de multiples sondages la carcasse du *Télémaque* est enfin repérée. La SFEM décide de creuser deux tranchées de chaque côté de l'épave. Une fois l'épave dégagée, sur indications des scaphandriers le grutier installé sur la drague fait descendre une benne preneuse qui ramène des pièces de bois, des tonneaux de suif défoncés, des clous, des poids, des serrures, des clés de montres, des breloques et de la vase ... La Société persévère, nous sommes le 3 Septembre 1939, et le miracle se produit, la benne ramène des chandeliers, des morceaux de chaînes en or destinées à suspendre une croix pectorale, des doubles louis et des livres sterling et un morceau de coffre.

Le 5 Septembre le scaphandrier René Cabioch (que mon père a bien connu) plonge et découvre une caisse remplie de rouleaux de monnaie. Il en prend une poignée et remonte à la surface. Il a quatorze pièces d'argent et sept pièces d'or à l'effigie des Rois d'Angleterre Georges II et Georges III ainsi que des pièces de 1788 à effigie de Louis XVI. Le lendemain les plongeurs cherchent la caisse et ne la trouvent pas. La marée a peut être emmené celle-ci. Mystère...

L'ingénieur Laffite chargé du renflouage décide d'arrêter cette fouille en aveugle, et de procéder au renflouement de l'épave. La société en a les moyens techniques. Avec d'énormes moyens de levage, jours après jours, l'épave remonte à la surface de la Seine, enfin le 5 Avril 1940, l'épave du *Télémaque* apparaît au dessus de l'eau, mais l'ingénieur Laffite trouve le bateau bien petit, il se rend compte que le *Télémaque* s'est brisé en deux, et que c'est l'avant qui a été relevé. On fouille quand même. On n'y trouve que morceaux de bois et tonneaux éventrés. Laffite se console en pensant que le trésor est à l'arrière, il faut donc continuer le renflouage. Mais nous sommes en Mai 1940, c'est la guerre et la débâcle. Les travaux s'arrêtent début Juin 1940 car les Allemands sont arrivés sur l'autre berge de la Seine ... L'arrière du *Télémaque* restera enfoui dans la vase.

La guerre est finie, Laffite ne s'avoue pas vaincu, le 27 Juillet 1950, la direction des Domaines lui accorde le droit de renflouement de la partie restante du *Quintanadoine-Télémaque*. Le 31 Mars 1951, un contrat est signé pour définir la répartition des valeurs trouvées entre Laffite et les Domaines. Mais l'ingénieur Laffite décède avant d'avoir pu mettre sur pied une nouvelle société.

Alors commence un autre mystère que voici :

Dans son livre « *Alain Decaux raconte* » Perrin 1978, l'historien raconte qu'un dossier en grande partie inédit lui a été communiqué par Monsieur Théodore Laffite, ingénieur des Arts et Métiers, qui fut le dernier concessionnaire de l'épave. Ce dossier avait été constitué en vue d'une émission radiophonique, qui ne s'est pas faite. Des recherches dans les Archives avaient été menées à bien par Monsieur Pierre Bellemare et son équipe. Il fut retrouvé une correspondance entre le Ministre de la Marine, Monsieur de la Luzerne et l'intendant général du port du Havre, Monsieur Mistral , au mois de Mars 1790. Elle émane de Monsieur Le Canut, armateur, qui demande à renflouer le *Quintanadoine* qui a coulé le 3 Janvier 1790. Monsieur Mistral écrit à Monsieur de la Luzerne pour lui demander qu'on veuille bien prendre en considération cette demande, d'autant plus que l'épave gêne la navigation. La réponse du ministre fût négative :: il n'était pas opportun d'entreprendre le renflouement.

L'information de Taylor disant que l'on a fait venir 300 hommes de Cherbourg est donc fausse !

Mais voici qu'intervient Willem Jacobus Jan Verloop, c'est un capitaine Hollandais au long cours qui s'est mis à fouiller les archives et est tombé sur une lettre du comte de la Luzerne qui ordonne l'envoi d'hommes et de matériel pour renflouer le *Quintanadoine*. Il signale que le Roi payera les frais. Monsieur Verloop affirme posséder l'original de la lettre.

Alors Taylor avait raison !!

Selon Monsieur Verloop, le trésor serait de 2.500 000 de Louis d'or.

Pour récupérer cette fortune Monsieur Verloop explique qu'il n'a pas besoin de bateaux, ni de scaphandriers, car selon, lui la terre a gagné sur l'eau depuis 215 ans. Ainsi le nouveau phare de Quillebeuf a été construit à plus de 100 mètres de l'ancien phare. C'est pourquoi l'épave se trouverait maintenant sous terre, à l'emplacement du terrain de sport, des jardins ouvriers, et de la place à la foire aux bestiaux.

En 1984, M. Verloop a obtenu de Monsieur Ladislas Poniatowski, maire de Quillebeuf l'autorisation de procéder à des

sondages. M. Verloop qui a retrouvé dans les archives, le rapport sur le naufrage que le capitaine Quemin a fait trois heures après avoir regagné la terre. Que dit Quemin ? Que son navire a heurté un rocher. Or à cet endroit là, il n'a que du sable et des galets, c'était l'unique rocher. Avec sa sonde, M Verloop a décelé un rocher situé à 11 mètres de profondeur. Cela justifie à ses yeux que des fouilles puissent être entreprises. Toutefois de longues démarches doivent être menées auprès des Ministères de la Culture, des Finances, du port Autonome de Rouen, de la Municipalité de Quillebeuf, et des Domaines pour évaluer les conditions de partage éventuel de la découverte. Monsieur Verloop président de l'Euro Salvage Company s'est parait-il assuré le concours d'un consortium financier étranger.

Alors l'épave sur lesquelles ont travaillé Magny, David, Taylor, la SFEM, et Laffite est-elle le *Télémaque* ? Car beaucoup de navire ont été victimes du mascaret. Une confusion était possible.

On a dit également qu'une goélette chargée d'or aurait suivi le *Quintanadoine-Télémaque*. A-t-elle été également victime du mascaret ? N'y a-t-il pas eu confusion ?

Pour l'instant, aucune fouille n'a commencé et le navire dort toujours dans des tonnes d'alluvions sous le marché aux bestiaux de Quillebeuf.

Sources : Alain Decaux raconte Perrin 1978

G. Lenotre Grasset 1950

Robert de la Croix Historama 1983

V - Lasne et Gomin : dépositions et mensonges

par Laure de La Chapelle.

Il est particulièrement intéressant, lorsqu'on veut aborder le problème de l'identité de l'Enfant du Temple, de confronter entre eux et dans la succession de leurs témoignages, les déclarations de ses deux derniers gardiens, Étienne Lasne et Jean Baptiste Gomin. Lasne déposa officiellement en 1837 et en 1840. Quant à Gomin, il signa une déclaration en 1837, et c'est à Beauchesne qu'il réserva le surplus de ses confidences. Voyons cela de plus près :

Lasne :

Déclara en 1840 :

Qu'en 1791, il était capitaine des Grenadiers du bataillon du poste St Antoine

Et qu'en 1792 : avant le 10 août, il était Commandant en chef du bataillon du district des droits de l'Homme (1840)

Par contre, en 1837, il dit avoir été nommé à ce poste après le 10 août

Gomin déclare :

« *Je suis entré au Temple vers le 9 thermidor an II* » Mais, en fait, il a été nommé le 19 brumaire an III.

Il renverse les rôles en prétendant « *être assisté d'un sieur Laurent* »

Sa connaissance de l'enfant :

il l'aurait vu plusieurs fois avant sa détention.

Mais il répond à Laurent lors de son entrée en fonctions : « *Je ne l'ai jamais vu* ».

Au Temple :

Gomin fut spécialement chargé de Madame Royale (Saint Gervais, abbé Perrault). Il soutient n'avoir jamais perdu de vue le Prince un seul instant. Mais en réalité, c'est Lasne qui fut affecté à la garde spéciale du jeune prisonnier jusqu'à sa mort (Saint Gervais 1831, abbé Perrault).

De Lasne sur Gomin ; « *M. de Beauchesne ne devait ajouter foi à aucune des paroles de Gomin, dans tout ce qu'il y a de personnel entre lui et l'enfant pendant les deux derniers mois de sa vie* ».

La mort de l'Enfant du Temple :

Lasne le fait mourir le 27 juin, au lieu du 8.

En 1837 « *l'enfant est mort sur son bras gauche* »

En 1840 « *les bras autour de son cou* »

Sa maladie :

Lasne : « *L'enfant jouissait d'une bonne santé et a rendu le dernier soupir après une maladie de deux jours* » (1837).

Mais : « *A son arrivée au Temple, l'enfant inspirait la pitié et presque le dégoût* » (1840).

Gomin : « *lors de son installation, la santé du Prince était déplorable : son état annonçait une fin prochaine* ».

Les paroles de l'enfant :

Lasne : « *il n'est pas question que l'enfant ait parlé* » (1837). « *Il n'a parlé qu'une seule fois* » (1840).

Gomin : « *Le prince ...causait sans efforts : il répondait volontiers aux sieurs Laurent et Lasne, ainsi qu'à moi.* »

« *Il a parlé à Laurent dans les derniers jours de sa vie* » (Mais ... Laurent a quitté ses fonctions deux mois avant la mort de l'enfant).

Les commissaires civils

Choisis, d'après Gomin, parmi les personnes connaissant très bien le duc de Normandie. Comment cela, puisqu'ils étaient renouvelés tous les jours et qu'on les prenait dans le petit peuple de Paris ?

Les démarches auprès du C.S.G. :

Gomin dit que ce fut lui qui notifia la mort du prisonnier au C.S.G.

Par contre, Lasne affirma au juge d'instruction que ce fut lui qui fit à la Convention le rapport sur sa mort.

La reconnaissance du corps par les témoins.

En 1840, le récit de Lasne fait douter de la consigne d'avoir vu l'enfant dans le jardin des Tuileries. En effet, il dit simplement : « *Pendant deux jours, le corps du Prince fut exposé dans sa chambre. Il a pu facilement être vu et reconnu par toutes les personnes qui allaient et venaient dans le Temple, ainsi que par les hommes de garde* ». Comme les médecins, les témoins reconnaissent l'enfant qu'ils voyaient grâce à leurs fonctions au Temple. Nulle mention de reconnaissance antérieure, contrairement à l'assertion de Gomin.

Même si l'on peut mettre au compte d'un défaut de mémoire dû au temps ou à l'âge les différences entre les déclarations, il subsiste un doute très important sur la bonne foi de ces témoins et l'on peut soupçonner chez les deux hommes la crainte toujours vivante de consignes politiques données à l'époque des événements

Un document dont la reproduction est inédite :

(Il a été publié dans le livre de G. de Manteyer : *Les faux Louis XVII*)

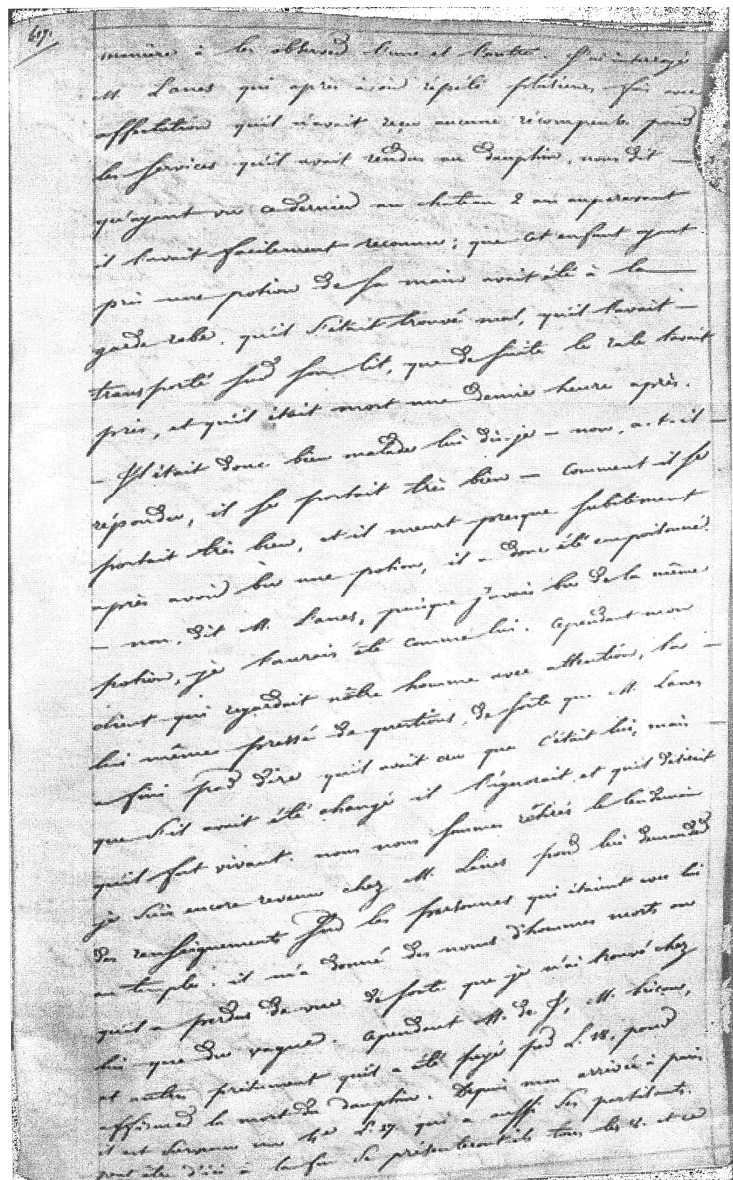
Ce texte provenant du fonds Albouys à Cahors est aimablement communiqué par M. Crépin, membre du Cercle.

Ce document vient corroborer l'importance des divergences dans les déclarations des gardiens. Il provient de M. Albouys, juge à Cahors, qui interrogea Lasne en particulier, donc en dehors du cadre d'une procédure officielle.

« J'ai interrogé M. Lanes (sic) qui, après avoir répété plusieurs fois avec affectation qu'il n'avait reçu aucune récompense pour les services qu'il avait rendus au Dauphin, nous dit qu'ayant vu ce dernier au château 2 ans auparavant (donc ici, version officielle) il l'avait facilement reconnu, que cet enfant ayant pris une potion de sa main, avait été à la garde-robe, qu'il s'était trouvé mal, qu'il l'avait transporté sur son lit, que de suite, le râle l'avait pris et qu'il était mort une demi heure après.

- Il était donc bien malade, lui dis-je.
- Non, a-t-il répondu, il se portait très bien ».

Ce scénario confirmerait la thèse de l'empoisonnement, malgré les dénégations de Lasne qui affirme avoir bu de la même potion. Il valide en tout cas l'hypothèse que l'enfant du Temple n'était pas à l'article de la mort en juin 1795, et que tout ce qu'ont pu en dire ses gardiens depuis soulève des doutes sérieux. Espérons qu'une analyse ostéo-pathologique de ses restes au cimetière Sainte Marguerite pourra, dans un proche avenir, éclaircir la mystérieuse affaire de la maladie et du décès de l'Enfant du Temple.



VI - Un dictionnaire Louis XVII

par Jean-Pierre Gautier

➤ Son but :

Il est double :

1. Fournir un outil de travail pratique aux chercheurs.
2. Faire participer le maximum de membres à l'élaboration de ce travail.

➤ Sa Composition :

Elle devra envisager sous tous ses aspects tous les éléments pouvant se rattacher au plan historique mais aussi artistique et littéraire et scientifique au Roi Louis XVII. Pour employer un concept cher à nos modernes sociologues, c'est le **champ** Louis XVII qui sera l'objet de nos travaux et ses limites apparaîtront d'elles-mêmes sachant qu'il appartiendra à la personne chargée de coordonner les divers travaux dans le cadre de recherches toujours mouvantes.

Modèle de plan: (*Uniquement à titre d'exemple*)

I) - Instruments de travail indispensables :

Chronologie explicative
Moments essentiels
Institutions
Bibliographie de base

II) - Dictionnaires :

des personnages
des lieux

III) - Historiographie

IV) - Conclusions

V) - Index

➤ Son esprit :

Nous devons nous inspirer de la méthode des chercheurs d'or qui font laborieusement passer des tonnes d'eau à travers leurs tamis pour recueillir laborieusement des infimes parcelles de pépites.

Notre regretté Président, Monsieur Hamann, avait coutume de procéder de cette façon, ne faisant pas de blocage à priori, mais se réservant ensuite le droit d'exercer son esprit d'autant plus critique qu'il avait été bienveillant.

Dans la mesure où on lui aura clairement exposé l'origine de thèses parfois contradictoires, en dernière analyse, c'est le lecteur qui sera juge.

➤ Exemple de méthode :

- I) - A chaque réunion Madame la Présidente charge un membre volontaire du Cercle de rédiger un article lambda.
- II) - Dans un délai à fixer, le rédacteur rend sa copie.
- III) - Un coordinateur met au point les formalités éditoriales.

IV) - Dans le cas de thèses contradictoires, il se charge de les publier les unes à la suite des autres en affichant clairement la couleur, c'est à dire la tendance et l'auteur, bien entendu.

V) - S'agissant de la Question Louis XVII, la recherche n'étant pas figée, mais toujours en mouvement, des actualisations périodiques pourront être envisagées, venant s'ajouter au corpus de base.

➤ **Précautions à prendre:**

Afin de pouvoir œuvrer dans un climat sympathique de bonne compagnie, il ne serait pas inutile qu'un des juristes éminents représentés au Cercle nous fournisse une documentation claire et exhaustive de la question des droits d'auteur dont la méconnaissance peut causer des querelles dommageables pour le Cercle et les buts que nous poursuivons.

I) - Liste de noms proposés :

II) - Liste de rubriques proposées :

C'est bien entendu un répertoire de base proposé à nos éventuels auteurs pour faire leur choix.

Bien entendu il n'est pas interdit d'ajouter d'autres rubriques.

III) - Méthode :

Le rédacteur de l'article choisit de traiter un sujet. Il envoie son texte au coordinateur qui l'incorpore.

Il se peut que le sujet ait déjà été proposé par d'autres dans ce cas on l'ajoute aux précédents.

Il peut arriver aussi que le texte soit en parfaite contradiction avec d'autres. Ce n'est pas grave, sachant que si le choc de deux silex produit une étincelle, de même il est dit que de la discussion jaillit (parfois !) la lumière.

IV) - Code catégoriel :

Chaque nom est suivi d'un numéro indiquant l'appartenance ou la profession du nom cité.

- 1 : corps médical
- 2 : Personnages en rapport avec la Tour du Temple
- 3 : Historiens
- 4 : Mémorialistes
- 5 : Personnages en rapport avec le cimetière Sainte Margueritte
- 6 : Personnages du champ Naundorff
- 7 : Personnages du champ des autres prétendants
- 8 : Policiers
- 9 : Hommes politiques
- 10 : conspirateurs
- 11 : Artistes
- 12 : Hommes de loi. (Juges, avocats, etc.)
- 13 : Personnages du champ de la Duchesse d'Angoulême

VII - **Questions Diverses**

- La prochaine réunion aura lieu le 28 janvier 2006 (Assemblée Générale).

La séance est levée à 17h15.

Le Secrétaire Général



Édouard Desjeux

***La Présidente,
le Bureau
et le Conseil d'Administration
présentent à tous les membres
leurs meilleurs vœux
pour l'année 2006.***